Nations Unies S/PV.5196



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 juin 2005
Français
Original: anglais

Communiqué officiel de la 5196e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le mardi 7 juin 2005, à 10 h 25

Conformément à l'article 55 de son Règlement intérieur provisoire, le Conseil de sécurité a fait publier par les soins du Secrétaire général le communiqué ci-après qui tient lieu de compte rendu :

> « À sa 5196e séance, tenue à huis clos le 7 juin 2005, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée “ La question concernant Haïti ”.
>
> Agissant en vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, le Président a, avec l'assentiment du Conseil, invité M. Gérard Latortue, Premier Ministre par intérim de la République d'Haïti.
>
> Les membres du Conseil et le Premier Ministre par intérim de la République d'Haïti ont eu un débat constructif. »

05-37538 (F) 070605 070605